

Voulez-vous savoir comment déterminer les exigences linguistiques d'un poste?

Vous êtes-vous déjà demandé ce qu'est l'article 91 de la Loi sur les langues officielles et ce qu'il a à voir avec les exigences linguistiques d'un poste? L'article 91 établit la nécessité de faire preuve d'objectivité au moment d'établir les exigences linguistiques des postes. Ce qui veut dire que les exigences linguistiques doivent être fondées sur les fonctions décrites dans la description du poste attachée au poste et les obligations linguistiques envers le public et les employés. Les exigences linguistiques ne doivent pas être fondées sur les compétences linguistiques d'un employé ou d'un candidat.

Les facteurs à prendre en considération lors de l'établissement des exigences linguistiques d'un poste :

- l'emplacement du poste (région bilingue ou région unilingue) ;
- les tâches spécifiques à accomplir selon la description de poste attachée au poste ;
- les services à fournir par le titulaire du poste ;
- les formes d'interactions (orale, écrite) requises et avec qui ;
- la capacité bilingue de l'équipe ; et
- si des responsabilités de supervision ou de règlement de grief s'appliquent.

EDSC dispose d'une [Ligne directrice relative à l'établissement des exigences linguistiques des postes](#) en quatre étapes pour aider les gestionnaires lorsqu'ils doivent établir des exigences linguistiques :

- Étape 1 : Déterminer les obligations en matière de langues officielles.
- Étape 2 : Évaluer la capacité bilingue de leur unité de travail.
- Étape 3 : Déterminer les exigences linguistiques des postes décrites dans les descriptions des postes de leur unité.
- Étape 4 : Déterminer le profil linguistique d'un poste bilingue.

Ressources supplémentaires :

- Consultez les [Normes de qualification relatives aux langues officielles](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor pour apprendre la différence entre les niveaux dans la seconde langue officielle.

- Consultez le [profileur linguistique](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor ou l'[Outil sur l'identification linguistique des postes](#) du Commissariat aux langues officielles pour vous aider à établir les exigences linguistiques d'un poste.
- Consultez la [Trousse d'outils des langues officielles](#) pour vous aider dans vos responsabilités en matière de langues officielles.

Pour obtenir des avis et conseils sur l'établissement ou la modification des exigences linguistiques du poste, veuillez communiquer avec votre conseiller en [Classification](#).